

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	20 (1912)
Heft:	8
Rubrik:	Section genevoise de la Croix-Rouge et section genevoise de la Société militaire sanitaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

souvenir sous la forme d'une sacoche remplie de pastilles de chocolat.

L'entrain et l'animation ne cessèrent de régner pendant toute la durée de la fête, les samaritains ont vite fait connaissance, mais l'heure de la séparation approche, les délégués partent les uns après les autres, chacun s'arrange pour ne pas manquer son train et la fête est prolongée jusqu'à 6 heures par les passionnés de la danse. La surprise, sous la forme d'une promenade en commun en bateau à vapeur, dût

être supprimée à cause du temps incertain jusqu'à une heure avancée de l'après-midi.

Mais malgré cela, nous avons l'impression que tous ceux qui ont pris part à la fête ont remporté un excellent souvenir des heures qu'ils ont passées au milieu des samaritains neuchâtelois, et ce qui est mieux encore, les deux journées de Neuchâtel marqueront une date dans les annales de l'Alliance des samaritains suisses.

X.

N'oubliez pas d'acheter et de faire acheter par vos amis et connaissances, les
Cartes postales du 1^{er} Août

vendues au bénéfice de la Société suisse de la Croix-Rouge !

**Section genevoise de la Croix-Rouge et section genevoise
de la Société militaire sanitaire**

La section genevoise de la Croix-Rouge ayant fait, l'hiver dernier, l'acquisition de deux tentes de la fabrique Stromeyer & C° à Kreuzlingen, pour remplacer celles qui avaient été remises aux samaritains, avait demandé à la section genevoise de la Société militaire sanitaire de lui prêter son concours pour un exercice pratique, qui eut lieu, le dimanche 23 juin, à Chêne-Bougeries, près Genève.

Un camion automobile, prêté pour la circonstance par un industriel, vint prendre de bon matin les deux tentes (l'une pouvant abriter dix lits et l'autre six), ainsi qu'une grande partie du matériel, au local de la société des Dames de la Croix-Rouge. Plusieurs membres de la Société militaire sanitaire purent encore trouver place sur

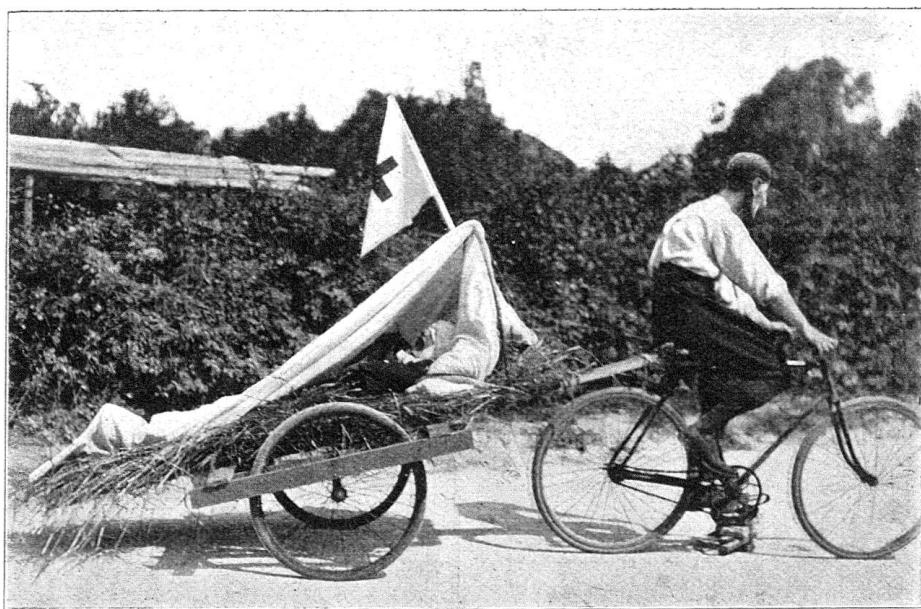
ledit camion, tandis que les autres participants se rendaient sur l'emplacement désigné, soit en automobile, soit à bicyclette. Comme il fallait s'y attendre, le montage des deux tentes fut assez long, celles-ci étant déballées pour la première fois. Les tentes ayant été dressées et meublées de leur matériel, avec le gracieux concours de Mesdames Wartmann-Perrot, vice-présidente de la société des Dames de la Croix-Rouge, Ed. Lardy, secrétaire du Comité de la section genevoise, M^{me} Stouvenel, directrice du home des infirmières, et d'une infirmière. M. Siegenthaler, président central de la Société militaire sanitaire suisse, rassembla son personnel et annonça qu'un accident (simulé), rencontre d'une voiture et d'une auto-

mobile, venait de se produire devant la ferme de la campagne de Candolle, chemin du Vallon. Aussitôt tout le monde partit,

miers pansements faits, et les blessés déposés à l'ombre dans un pré, un char à échelles, réquisitionné dans la ferme, fut



Nouvelles tentes de la section genevoise de la Croix-Rouge, dressées par les membres de la Société militaire sanitaire, section de Genève



Un moyen de transport pratique, avec traction par bicyclette, exécuté lors de l'exercice du 23 juin à Chêne-Bougeries

(Clichés G. Billaud, Genève)

laissant le lazaret à la garde de la société des Sauveteurs de Chêne, pour se rendre sur le lieu de l'accident. Une fois les pre-

aménagé pour le transport de 4 blessés, tandis que l'un d'entre eux était solidement installé sur le brancard du Dr Lardy,

et un autre placé sur le tricycle improvisé par M. Burillon. Ce dernier mode de transport a l'avantage d'être assez rapide sur de bonnes routes, très silencieux, et d'un roulement très doux.

Quand tous les blessés eurent été déposés avec les soins voulus sur les lits du lazaret, M. le colonel Wartmann-Perrot

réunit tous les participants de cet utile exercice à l'ombre d'un platane pour faire la critique. La femme d'un général anglais, ayant donné des soins aux soldats blessés pendant la guerre du Transvaal, avait demandé l'autorisation d'assister à cet exercice, auquel elle s'intéressa vivement.

MAURICE DUNANT.



La IX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge (7-17 mai 1912, à Washington)

Rapport présenté à l'assemblée annuelle des délégués de la Croix-Rouge suisse,
à Langenthal, le 16 juin 1912

*Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,*

Les conférences périodiques internationales de la Croix-Rouge ont été instituées dès la fondation de l'œuvre de notre éminent compatriote Henri Dunant; elles ont lieu tous les 5 ans, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, et leur but est de resserrer les liens qui unissent les différentes sociétés, de se communiquer les expériences acquises et de se concerter sur les meilleures mesures à prendre dans l'intérêt du secourisme en général.

Pour la neuvième fois — depuis 1864 — ce congrès a eu lieu au mois de mai de cette année, et c'est sur le sol de notre grande sœur cadette, aux Etats-Unis d'Amérique, que les Croix-Rouges de toutes les nations civilisées ont eu leur réunion qui, pour la première fois, avait lieu en dehors de l'Europe.

La Croix-Rouge américaine avait tout fait pour recevoir admirablement les délégués qui, au nombre d'une centaine, représentaient 32 nations. Parmi ceux-ci: Français, Chinois, Canadiens, Persans, Suédois ou Portugais, se trouvaient aussi deux Suisses: M^{me} Alice Favre, la distinguée présidente des Dames de la Croix-

Rouge de Genève, et votre serviteur. J'ajoute que la plupart des gouvernements s'étaient officiellement fait représenter à la conférence, et que notre Ministre plénipotentiaire à Washington, M. Ritter — dont nous avons vivement apprécié l'aimable courtoisie — remplissait les fonctions de délégué de la Confédération suisse.

C'est le 7 mai qu'eut lieu l'ouverture solennelle du Congrès, au palais de l'Union panaméricaine. Dans un hall splendide, tout en marbre blanc, quelques centaines de chaises avaient été disposées sur des tapis, et, devant une salle où les riches toilettes et les uniformes brillants des officiers et des diplomates de tant de nations se mêlaient aux habits noirs, le sénateur Root — au nom du président Taft — souhaitait la bienvenue aux représentants des Croix-Rouges étrangères.

A l'unanimité, M. Gustave Ador, président du Comité international de Genève, fut acclamé président de la conférence, et c'est en termes élevés que ce maître de la parole apporta les salutations du Comité de Genève, avant que de prendre place au fauteuil présidentiel qu'il devait occuper avec une rare distinction pendant toute la durée du Congrès.